



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 5 juin 2023

Des contrôles renforcés pour améliorer la sécurité dans les transports publics

Bilan 2022 de l'observatoire de la sécurité dans les transports publics et les espaces de transport

Le comité de pilotage de la sécurité des transports publics s'est tenu le 30 mai à la préfecture de La Réunion afin de dresser le bilan de l'année 2022 et faire émerger les priorités pour l'année 2023.

Présidé par Parvine Lacombe, directrice de cabinet du préfet, la réunion s'est tenue en présence de Mélissa Cousin, 1ère vice-présidente du syndicat mixte de transports de La Réunion (SMTR) et des autorités organisatrices de la mobilité (CINOR, CIVIS, CASUD, CIREST, TCO, région Réunion).

Les chiffres clés de l'observatoire de la sécurité dans les transports publics pour l'année 2022 :

- 864 opérations conjointes entre les forces de l'ordre et le SMTR effectuées en 2022 contre 432 en 2021, soit une évolution à la hausse de 100%;
- Diminution des atteintes sexuelles de 23%;
- Diminution des vols accompagnés de violence et/ou menaces de 30%;
- Hausse des véhicules contrôlés de 104% et des personnes contrôlées de 119%;
- 1 455 incidents recensés en 2022, contre 1 165 en 2021, soit une augmentation de 25 % des faits enregistrés, en partie due à la hausse des contrôles.

Pour l'année à venir, le comité a acté la réalisation d'une nouvelle convention de sécurité, modernisée et étendue à d'autres acteurs de la sécurité. Un partenariat avec la gendarmerie nationale, sur le renforcement et la pérennité des actions conjointes déjà déployées sur l'île, avec la brigade modulaire de sécurisation est également en projet. L'amélioration continue et la consolidation du partenariat entre les acteurs sont des enjeux majeurs afin de garantir la sécurité, de sensibiliser les usagers et dissuader les incivilités.

À propos de l'observatoire de la sécurité dans les transports publics :

La sécurité dans les transports en commun constitue un objectif majeur. Dans cette perspective, en 2016, l'État et le syndicat mixte de transports de La Réunion (SMTR) ont signé une convention pour encourager et soutenir le développement de partenariats entre les forces de l'ordre et le SMTR, qui coordonne les actions de sécurité et de prévention pour le compte des autorités organisatrices de la mobilité de La Réunion. L'observatoire permet de disposer d'une cartographie des incidents et de suivre leur évolution dans le temps et l'espace.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone: 0262 407 419 / 434 / 457 Courriel: communication@reunion.gouv.fr Internet: www.reunion.gouv.fr

Twitter – Facebook - Instagram : @Prefet974 Sollicitations presse : https://wkf.ms/3kc53kb